

Châteauguay, le 20 mars 2020

COMMUNIQUÉ

OBJET : CORONAVIRUS (COVID 19)

Bonjour à tous et à toutes,

Pour faire suite à une crise de pandémie majeure au Québec, le gouvernement a décidé de fermer tous les établissements scolaires depuis vendredi dernier, et ce jusqu'au 27 mars 2020 pour le moment. D'ici la semaine prochaine, le gouvernement devrait annoncer la prolongation de la fermeture.

Depuis le 13 mars dernier, la commission scolaire vous fait parvenir par courriel des communiqués qui sont très importants. Vous devez en prendre connaissance pour être au courant de toutes les directives et les changements d'heure en heure.

Le 18 mars dernier, le gouvernement a décidé d'émettre un ARRÊTÉ MINISTÉRIEL qui est entré en vigueur le 15 mars dernier. Cet arrêté ministériel donne droit à l'employeur des employés de la fonction publique de modifier les articles de la convention collective concernant les mouvements de personnel, les horaires de travail ainsi que la rémunération ou compensation. Il oblige également les travailleurs à entrer au travail selon les besoins.

VOUS TROUVEREZ L'ARRÊT MINISTÉRIEL SUR NOTRE SITE INTERNET AU www.scfp3280.com.

Donc, toutes les ententes ou règles qui avaient été établies par la commission scolaire concernant le temps supplémentaire ne sont plus en vigueur depuis le 15 mars dernier. Ce qui veut dire qu'il n'y a aucun recours possible à la suite du travail effectué depuis le 15 mars.

Dimanche dernier, le gouvernement a annoncé la suspension de la négociation jusqu'au 5 avril prochain. On doit s'attendre à ce que ce délai soit prolongé vu les circonstances.

Selon les informations que le ministre annonce lors des communiqués de presse, on doit s'attendre à ce que la situation se détériore de jour en jour avec des mises à pied massives dans divers secteurs. Ce qui pourrait toucher les conjoints, conjointes des membres de la section locale. Sachez que votre exécutif compatit avec vous et reste actif pour aider.

Pour ce faire, nous vous invitons à aller sur notre site internet pour voir l'aide offerte dont vous pourriez avoir besoin (banques alimentaires, programme d'aide aux employés, etc.).

Vous pourrez trouver toute l'information sur notre site internet sous l'onglet ENTRAIDE.

Pour finir, veuillez prendre note que nous travaillons fort pour vous et que vous pouvez nous rejoindre soit par courriel au scfp3280@hotmail.com ou nous laisser un message sur la boîte vocale de la section locale au 450 692-7787. Nous retournons les appels et les courriels quotidiennement. Nous demeurons présents pour vous.

Le comité exécutif vous encourage à ne pas lâcher dans ces temps difficiles et de ne pas oublier que nous sommes DE VRAIS INDISPENSABLES.

Bien à vous,



Michel Blanchette
Président